

Outer Package Label

GROUPE	1A	INSECTICIDE
---------------	-----------	--------------------

INSECTICIDE LANNATE® Toss-N-Go^{md}

En poudre soluble

USAGE RESTREINT

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE: Méthomyle 90%

N° D'HOMOLOGATION 10868 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 5,4 kg (24 pochettes hydrosolubles de 225 g)

Ne pas exposer à des températures inférieures à 0 °C

DANGER



POISON

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

LA COMPAGNIE E.I. DU PONT CANADA
PRODUITS AGRICOLES
C.P. 2300, Streetsville
Mississauga, Ont. L5M 2J4
1-800-667-3925

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

RESTRICTIONS: Entreposer ou garder ce produit à l'écart des aliments ou des aliments pour animaux.

PRÉCAUTIONS:

- ◆ GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
- ◆ Peut entraîner la mort en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par les yeux.
- ◆ Éviter de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation.
- ◆ Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- ◆ Ne pas vendre les pochettes hydrosolubles séparément.
- ◆ Ne pas perforer les pochettes hydrosolubles pour une raison ou pour une autre.
- ◆ Pour le mélange, le chargement, l'application et toute autre manipulation de la solution de pulvérisation, porter :
 - Une chemise à manches longues et un pantalon long
 - Des gants résistant aux produits chimiques faits d'un matériau tel que du caoutchouc butyle, du caoutchouc naturel, du néoprène ou du caoutchouc nitrile
 - Des chaussures ainsi que des chaussettes
 - Des lunettes protectrices (ou de préférence un écran facial panoramique)
 - Un tablier et des chaussures ou des bottes résistant aux produits chimiques lors du nettoyage ou de la réparation du matériel
 - Pour l'exposition dans les endroits clos : Porter un respirateur approuvé par le NIOSH muni d'une cartouche antivapeur organique ou d'une boîte filtrante dotée d'un préfiltre R, P ou HE.
 - Pour l'exposition à l'extérieur : Porter un respirateur approuvé par le NIOSH muni d'un préfiltre R, P ou HE.
- ◆ Porter des vêtements propres chaque jour.
- ◆ Se laver à fond après avoir manipulé le produit et avant de manger ou de fumer.
- ◆ Ne pas appliquer le produit de façon à exposer les travailleurs, d'autres personnes ou des animaux directement ou par dérive du brouillard. Toutes les personnes non protégées doivent évacuer le secteur traité.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site web de CropLife Canada au www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion, boire 1 ou 2 verres d'eau et provoquer des vomissements en touchant le fond de la gorge avec le doigt ou avec un objet arrondi. Ne pas provoquer de vomissements ou faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Appeler le médecin ou appeler un centre antipoison IMMÉDIATEMENT.

En cas d'inhalation, sortir l'accidenté du secteur contaminé. Voir à ce qu'il reste couché et tranquille. S'il ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle immédiatement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

En cas de contact, se laver soigneusement à l'eau et au savon. En cas de contact avec les yeux, rincer à grande eau propre pendant 15 minutes et appeler le médecin ou appeler un centre antipoison IMMÉDIATEMENT. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Apporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'homologation des produits antiparasitaires lors de toute consultation médicale.

Pour les urgences médicales composer le 1-800-441-3637 (24 heures).

Dès les premiers symptômes d'empoisonnement (voir la description ci-dessous), appeler le médecin ou appeler un centre antipoison IMMÉDIATEMENT.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

L'ATROPINE EST UN ANTIDOTE – APPELER LE MÉDECIN IMMÉDIATEMENT DÈS QU'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT.

PREMIERS SYMPTÔMES – L'empoisonnement par le méthomyle produit des effets associés avec l'activité anticholinestérasique et notamment: faiblesse, vue embrouillée, mal de tête, nausées, crampes abdominales, douleurs dans la poitrine, contraction des pupilles, sudation, ralentissement du pouls, crispations musculaires.

TRAITEMENT—Utiliser du sulfate d'atropine pour le traitement. Administrer des doses intraveineuses de 1,2 à 2,0 mg toutes les 10 à 30 minutes jusqu'à atropinisation complète. Maintenir l'atropinisation jusqu'à parfait rétablissement. Il peut s'avérer nécessaire de pratiquer la respiration artificielle ou d'administrer de l'oxygène. Éviter toute autre exposition à un inhibiteur de la cholinestérase jusqu'au complet rétablissement.

En cas d'exposition au LANNATE ® Toss-N-Go^{md} Insecticide seulement, ne pas utiliser de 2-PAM. Toutefois, si le LANNATE ® Toss-N-Go^{md} Insecticide était combiné à des insecticides organophosphorés, le 2-PAM peut être administré au besoin pour appuyer le traitement au sulfate d'atropine. Ne pas utiliser de morphine.

Pour les urgences médicales composer le 1-800-441-3637 (24 heures).

ENTREPOSAGE:

Ne pas exposer à des températures inférieures à 0°C. Ranger le produit dans son contenant original seulement, à l'écart des autres pesticides, des engrais, des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ne doit pas être rangé dans ou autour de la maison.

ÉLIMINATION:

1. Rendre le contenant extérieur inutilisable.
2. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
3. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non-utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

L'achat de ce produit ne confère aucun droit en vertu de brevet autres que Canadiens.

^{md/mc} Marques déposées/de commerce de E. I. du Pont dont de Nemours and Company dont La Compagnie E. I. du Pont Canada est un usager licencié. Membre de CropLife.

<<Directions For Use Booklet>>

GROUPE

1A

INSECTICIDE

INSECTICIDE LANNATE® Toss-N-Go^{md}

En poudre soluble

USAGE RESTREINT

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE: Méthomyle 90%

N° D'HOMOLOGATION 10868 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 5,4 kg (24 pochettes hydrosolubles de 225 g)

Ne pas exposer à des températures inférieures à 0 °C

DANGER



POISON

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

LA COMPAGNIE E.I. DU PONT CANADA
PRODUITS AGRICOLES
C.P. 2300, Streetsville
Mississauga, Ont. L5M 2J4
1-800-667-3925

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

RESTRICTIONS: Entreposer ou garder ce produit à l'écart des aliments ou des aliments pour animaux.

MODE D'EMPLOI RESTREINT:

Appliquer l'insecticide LANNATE® Toss-N-Go^{md} uniquement selon les recommandations figurant sur cette étiquette. Pour de plus amples détails concernant l'utilisation de l'insecticide LANNATE® Toss-N-Go^{md} se référer aux recommandations de DuPont disponible au près de votre distributeur local.

L' insecticide LANNATE® Toss-N-Go^{md} une poudre sèche contenue dans une pochette hydrosoluble à dissoudre dans l'eau en vue des applications au moyen d'un équipement terrestre ou aérien. Appliquer le produit par voie aérienne uniquement aux endroits recommandés. Ce produit est destiné exclusivement aux cultures commerciales. Ne pas l'utiliser pour les cultures domestiques.

Ne pas manipuler les pochettes hydrosolubles avec les mains nues. Porter des gants de protection contre les produits chimiques. Ne pas mouiller les pochettes avant de les ajouter au réservoir de pulvérisation. Ne pas les perforer. Ne pas les entreposer à une température inférieure à 0 °C. Laisser le produit se réchauffer à une température supérieure à 10 °C pour pouvoir le manipuler normalement.

Ne pas mélanger le produit avec des engrais liquides, des substances contenant du bore ou libérant du chlore moléculaire. Le mélange des pochettes hydrosolubles avec l'un de ces produits donnera lieu à la formation d'une substance insoluble dans le réservoir.

PRÉPARATION DE LA SOLUTION:

Remplir le réservoir au quart ou à la moitié d'eau. Ajouter le nombre approprié de pochettes hydrosolubles de l'insecticide LANNATE® Toss-N-Go^{md} directement dans le réservoir et bien agiter. Lorsque le produit est dissout, il est inutile de continuer l'agitation. Utiliser un dispositif mécanique ou hydraulique pour l'agitation, et non un dispositif actionné par l'air.

APPLICATION :

Appliquer les doses recommandées dès l'apparition des insectes. Sauf avis d'indication contraire, répéter le traitement à des intervalles de 5 à 7 jours, ou selon les besoins. Appliquer une faible dose sur les jeunes plants, lorsque les insectes sont petits et lorsque l'infestation est légère. Effectuer 1 à 3 applications à la dose maximale recommandée en cas d'infestation importante. Ensuite, utiliser la dose la plus faible possible pour maintenir une bonne suppression. Il est recommandé d'appliquer le produit tôt le matin ou tard le soir.

Application terrestre:

Utiliser un volume d'eau suffisant de façon à couvrir uniformément toute la culture. Les volumes d'eau suggérés pour les traitements courants effectués au sol sont les suivants : 250 à 850 L/ha pour le brocoli, le chou-fleur, les choux de Bruxelles, le chou, la laitue, les tomates et les pommes de terre; 100 L/ha pour le lin et le colza canola; 100 à 350 L/ha pour le blé, l'avoine, l'orge, les haricots mange-tout et les pois; 240 à 900 L/ha pour le maïs sucré; 200 à 450 L/ha pour le tabac. Pour déterminer le taux d'application par hectare à utiliser pour les pommes, on se base sur un volume de 3 000 litres L/ha.

APPLICATION AÉRIENNE:

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette.

Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans les *Exigences relatives aux connaissances fondamentales requises pour la formation sur les pesticides au Canada Tronc commun – Utilisation des pesticides et Module – Pulvérisation aérienne* (élaborées par l'ACRCP) doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-667-3925. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes :

Le pilote ne doit pas contribuer au mélange ni au chargement de l'insecticide

Volume : Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 22,5 litres par hectare.

CULTURE ET MÉTHODE D'APPLICATION A voie aérienne G voie terrestre		INSECTES	LITRES PAR HECTARE	DERNIER TRAITEMENT AVANT LA RÉCOLTE (JOURS)
Pomme*	G	Mineuse marbrée du pommier: Première couvée-appliquer au stade du calice lorsque des dommages apparaissent sur l'envers des feuilles.	1.6-2.1kg	8
		Punaise de la molène: Faire une application au stade du calice en utilisant suffisamment d'eau pour bien couvrir, mais pas plus de 4000 L/ha.	1.6kg	

CULTURE ET MÉTHODE D'APPLICATION A voie aérienne G voie terrestre		INSECTES	LITRES PAR HECTARE	DERNIER TRAITEMENT AVANT LA RÉCOLTE (JOURS)
		Tordeuse à bandes obliques: Appliquer dès l'apparition des larves, juste après la chute des pétales, ou lorsque les pièges à phéromone indiquent un accroissement des adultes. Une deuxième application peut s'avérer nécessaire deux semaines plus tard.	1.6kg	
		Cicadelle blanche du pommier: 1 ^{re} génération de nymphes – appliquer peu après la chute des pétales. 2 ^e génération de nymphes – appliquer dès l'apparition des nymphes.	1.4kg	
		Puceron vert du pommier	1-2.1kg	
		Arpenteuse tardive: Arroser entre le moment où les fleurs sont en bouquets serrés et celui où elles commencent à rosir, utilisant suffisamment d'eau pour bien couvrir.	600g	
		Carpocapse de la pomme	540g-2.1kg	
<p>Note: Consulter le calendrier d'arrosage local pour plus de précisions sur le moment où le traitement est le plus efficace contre les insectes mentionnés ci-dessus. Se renseigner auprès des bureaux locaux d'information agricole, des chercheurs ou des spécialistes en Lutte intégrée sur la nécessité d'alterner les insecticides pour éviter que les insectes ravageurs ne deviennent résistants. Ce produit est toxique pour les acariens et les autres arthropodes prédateurs. Utiliser avec prudence là où des principes de lutte intégrée sont en vigueur.</p>				
Sapin baumier et épinette **** dans les plantations d'arbres de Noël, boisés de ferme, parcs municipaux et emprises	G	Tordeuse des bourgeons de l'épinette: Traiter à l'apparition des larves de manière à couvrir la végétation nouvelle. Répéter au besoin après 3 ou 4 jours. Utiliser la dose élevée pour les arbres de plus de 9m de hauteur, et la dose faible dans les atomiseurs (concentration 5X) ou les appareils à jet d'air pour les arbres de plus petite taille. Utiliser au moins 4 parties d'eau pour 1 partie de l'insecticide LANNATE® Toss-N-Go ^{md} afin de réduire les risques d'incendie.	270-540g	--
Brocoli, Chou-fleur	G	Fausse-Arpen-teuse du chou	270-540g	7
Chou		Piéri-de du Chou		1
Chou de Bruxelles	G	Fausse-Teigne des crucifères	270-540g	7
		Limaces (larves de la limace grise des jardins): Faire une application tard le soir avec un pulvérisateur terrestre, et utiliser des volumes d'eau suffisants pour bien arroser.	775g	30
Colza**	A,G	Autographe de la luzerne, légionnaire Bertha, tisseuse de la betterave, ver gris du trèfle.	216-510g	8

CULTURE ET MÉTHODE D'APPLICATION A voie aérienne G voie terrestre		INSECTES	LITRES PAR HECTARE	DERNIER TRAITEMENT AVANT LA RÉCOLTE (JOURS)
Lin**	A,G	Légionnaire Bertha	220-270g	8
Laitue (de grandes cultures)	G	Fausse-Arpenreuse du chou, légionnaire de la bettrave	510g – 1kg	7
Pois	G	Autographe de la luzerne, puceron du pois	510g	1
Pomme de terre	G	Cicadelles, altises, pucerons	540g	3
		Ver-gris panaché	270-540g	
Haricots mange-tout	G	Pyrale du maïs: Arroser à des intervalles de 3 à 7 jours ou selon les besoins	550g	7
Fraises	G	Limaces (larves de la limace grise des jardins) : Faire une application uniquement au milieu de la floraison (lorsque 50 % des plants sont en fleur) avec un pulvérisateur terrestre ordinaire en utilisant 250 à 850 L d'eau par hectare. Faire l'application tard le soir lorsque les limace sont actives et pour éviter les abeilles butineuses. L'arrosage devant être fait au bon moment, on s'adressera aux autorités agricoles locales pour de plus amples renseignements.	775g	14
Mais Sucré	G	Ver de l'épi du maïs: Faire quatre traitements à des intervalles de 2 à 4 jours, à partir du moment où 25% de épis montrent des soies. Diriger le jet sur les soies.	430-625g	3
		Pyrale du maïs: Arroser à intervalles de 5 jours lorsque les masses d'œufs commencent à éclore ou, dès l'apparition des premiers dommages sur les feuilles. Diriger le jet dans le verticille des plantes. Après l'apparition de l'aigrette, diriger le jet sur la zone de l'épi. Là où une deuxième couvée peut menacer les cultures tardives, celles-ci doivent être traitées avant l'apparition des aigrettes. Répéter à intervalles de 5 jours jusqu'à l'apparition des soies.	625g	
		Puceron: Faire jusqu'à 3 applications de l'insecticide LANNATE® Toss-N-Go ^{md} (habituellement par temps chaud) à 5 jours d'intervalle dans suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture.	430-620g	
Tabac***	G	Sphinx de la tomate Pucerons (utiliser des tubes de descente et de 3 à 5 buses pour traiter sous les feuilles)	540g	--
Tomate	G	Noctuelle de la tomate, pucerons, ver gris panaché	270-540g	1

CULTURE ET MÉTHODE D'APPLICATION A voie aérienne G voie terrestre		INSECTES	LITRES PAR HECTARE	DERNIER TRAITEMENT AVANT LA RÉCOLTE (JOURS)
Blé, avoine **, orge	A,G	Légionnaire	270-540g	20
		Thrips	300g	

- * Ne pas appliquer aux pommiers des variétés MacIntosh hâtives, Wealthy ou Summer Glo. Ne pas laisser paître le bétail dans le verger dans les 10 jours suivant le traitement.
- ** Le pilote ne doit pas aider au mélange ni au chargement. Appliquer au moins 22,5 litres d'eau par hectare.
- *** L'insecticide LANNATE ® Toss-N-Go^{md} peut s'appliquer avec un agent contre les drageons. Utiliser d'abord sur une superficie restreinte pour confirmer l'innocuité pour la culture.
- **** S'informer auprès des services forestiers fédéraux ou provinciaux du moment approprié pour le traitement et des concentrations à utiliser.

PRÉCAUTIONS:

- ◆ GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
- ◆ Peut entraîner la mort en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par les yeux.
- ◆ Éviter de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation.
- ◆ Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- ◆ Ne pas vendre les pochettes hydrosolubles séparément.
- ◆ Ne pas perforer les pochettes hydrosolubles pour une raison ou une autre.
- ◆ Pour le mélange, le chargement, l'application et toute autre manipulation de la solution de pulvérisation, porter :
 - Une chemise à manches longues et un pantalon long
 - Des gants résistant aux produits chimiques faits d'un matériau tel que du caoutchouc butyle, du caoutchouc naturel, du néoprène ou du caoutchouc nitrile
 - Des chaussures ainsi que des chaussettes
 - Des lunettes protectrices (ou de préférence un écran facial panoramique)
 - Un tablier et des chaussures ou des bottes résistant aux produits chimiques lors du nettoyage ou de la réparation du matériel
 - Pour l'exposition dans les endroits clos : Porter un respirateur approuvé par le NIOSH muni d'une cartouche antivapeur organique ou d'une boîte filtrante dotée d'un préfiltre R, P ou HE.
 - Pour l'exposition à l'extérieur : Porter un respirateur approuvé par le NIOSH muni d'un préfiltre R, P ou HE.
- ◆ Porter des vêtements propres chaque jour.
- ◆ Se laver à fond après avoir manipulé le produit et avant de manger ou de fumer.
- ◆ Ne pas appliquer le produit de façon à exposer les travailleurs, d'autres personnes ou des animaux directement ou par dérive du brouillard. Toutes les personnes non protégées doivent évacuer le secteur traité.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site web de CropLife Canada au www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion, boire 1 ou 2 verres d'eau et provoquer des vomissements en touchant le fond de la gorge avec le doigt ou avec un objet arrondi. Ne pas provoquer de vomissements ou faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Appeler le médecin ou appeler un centre antipoison IMMÉDIATEMENT.

En cas d'inhalation, sortir l'accidenté du secteur contaminé. Voir à ce qu'il reste couché et tranquille. S'il ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle immédiatement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

En cas de contact, se laver soigneusement à l'eau et au savon. En cas de contact avec les yeux, rincer à grande eau propre pendant 15 minutes et appeler le médecin ou appeler un centre antipoison IMMÉDIATEMENT. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Apporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'homologation des produits antiparasitaires lors de toute consultation médicale.

Pour les urgences médicales composer le 1-800-441-3637 (24 heures).

Dès les premiers symptômes d'empoisonnement (voir la description ci-dessous), appeler le médecin ou appeler un centre antipoison IMMÉDIATEMENT.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

L'ATROPINE EST UN ANTIDOTE – APPELER LE MÉDECIN IMMÉDIATEMENT DÈS QU'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT.

PREMIERS SYMPTÔMES – L'empoisonnement par le méthomyle produit des effets associés avec l'activité anticholinestérasique et notamment: faiblesse, vue embrouillée, mal de tête, nausées, crampes abdominales, douleurs dans la poitrine, contraction des pupilles, sudation, ralentissement du pouls, crispations musculaires.

TRAITEMENT—Utiliser du sulfate d'atropine pour le traitement. Administrer des doses intraveineuses de 1,2 à 2,0 mg toutes les 10 à 30 minutes jusqu'à atropinisation complète. Maintenir l'atropinisation jusqu'à parfait rétablissement. Il peut s'avérer nécessaire de pratiquer la respiration artificielle ou d'administrer de l'oxygène. Éviter toute autre exposition à un inhibiteur de la cholinestérase jusqu'au complet rétablissement.

En cas d'exposition à l'insecticide LANNATE ® Toss-N-Go^{md} seulement, ne pas utiliser de 2-PAM. Toutefois, si l'insecticide LANNATE ® Toss-N-Go^{md} était combiné à des insecticides organophosphorés, le 2-PAM peut être administré au besoin pour appuyer le traitement au sulfate d'atropine. Ne pas utiliser de morphine.

Pour les urgences médicales composer le 1-800-441-3637 (24 heures).

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Ce produit est toxique pour les poissons, les oiseaux et les animaux. Ne pas permettre aucun contact avec les plans d'eau. Ne pas appliquer dans des endroits où le produit pourrait ruisseler. Ne pas appliquer lorsque le vent risque d'entraîner le brouillard de pulvérisation hors des secteurs visés. Prendre soin de ne pas contaminer les cours et nappes d'eau au moment du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Ce produit est toxique pour les abeilles exposées à une application directe. Éviter de l'appliquer aux époques où les abeilles sont très actives dans le secteur visé par le traitement. Appliquer ce produit quand les abeilles sont moins actives.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, L'insecticide LANNATE® Toss-N-Go^{md} du groupe 1A. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à L'insecticide LANNATE® Toss-N-Go^{md} et à d'autres insecticides du groupe 1A. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

- ◆ Dans la mesure du possible, alterner le L'insecticide LANNATE® Toss-N-Go^{md} ou les insecticides du même groupe 1A avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- ◆ Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- ◆ Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- ◆ Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance
- ◆ Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- ◆ Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec le représentant local de DuPont ou composer le numéro sans frais de DuPont 1 800 667-3925.

ENTREPOSAGE:

Ne pas exposer à des températures inférieures à 0°C. Ranger le produit dans son contenant original seulement, à l'écart des autres pesticides, des engrais, des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ne doit pas être rangé dans ou autour de la maison.

ÉLIMINATION:

1. Rendre le contenant extérieur inutilisable.
2. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
3. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non-utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

L'achat de ce produit ne confère aucun droit en vertu de brevet autres que Canadiens

^{md/mc} Marques déposées/de commerce de E. I. du Pont de Nemours and Company dont La Compagnie E. I. du Pont Canada est un usager licencié. Membre de CropLife.

INSECTICIDE LANNATE® Toss-N-Go^{md}

En poudre soluble

USAGE RESTREINT

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE: Méthomyle 90%

N° D'HOMOLOGATION 10868 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 225g (1 pochette hydrosoluble de 225 g)

DANGER



POISON

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

LA COMPAGNIE E.I. DU PONT CANADA
PRODUITS AGRICOLES
C.P. 2300, Streetsville
Mississauga, Ont. L5M 2J4
1-800-667-3925

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

RESTRICTIONS: Entreposer ou garder ce produit à l'écart des aliments ou des aliments pour animaux.

PRÉCAUTIONS:

- ◆ GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
- ◆ PEUT ENTRAÎNER LA MORT EN CAS D'INGESTION, D'INHALATION OU D'ABSORPTION PAR LES YEUX.
- ◆ Éviter de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation.
- ◆ Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- ◆ Ne pas vendre les pochettes hydrosolubles séparément.
- ◆ Ne pas perforer les pochettes hydrosolubles pour une raison ou une autre.
- ◆ Pour le mélange, le chargement, l'application et toute autre manipulation de la solution de pulvérisation, porter :
 - Une chemise à manches longues et un pantalon long
 - Des gants résistant aux produits chimiques faits d'un matériau tel que du caoutchouc butyle, du caoutchouc naturel, du néoprène ou du caoutchouc nitrile

- Des chaussures ainsi que des chaussettes
 - Des lunettes protectrices (ou de préférence un écran facial panoramique)
 - Un tablier et des chaussures ou des bottes résistant aux produits chimiques lors du nettoyage ou de la réparation du matériel
 - Pour l'exposition dans les endroits clos : Porter un respirateur approuvé par le NIOSH muni d'une cartouche antivapeur organique ou d'une boîte filtrante dotée d'un préfiltre R, P ou HE.
 - Pour l'exposition à l'extérieur : Porter un respirateur approuvé par le NIOSH muni d'un préfiltre R, P ou HE.
- ◆ Porter des vêtements propres chaque jour.
 - ◆ Se laver à fond après avoir manipulé le produit et avant de manger ou de fumer.
 - ◆ Ne pas appliquer le produit de façon à exposer les travailleurs, d'autres personnes ou des animaux directement ou par dérive du brouillard. Toutes les personnes non protégées doivent évacuer le secteur traité.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site web de CropLife Canada au www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion, boire 1 ou 2 verres d'eau et provoquer des vomissements en touchant le fond de la gorge avec le doigt ou avec un objet arrondi. Ne pas provoquer de vomissements ou faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Appeler le médecin ou appeler un centre antipoison IMMÉDIATEMENT.

En cas d'inhalation, sortir l'accidenté du secteur contaminé. Voir à ce qu'il reste couché et tranquille. S'il ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle immédiatement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

En cas de contact, se laver soigneusement à l'eau et au savon. En cas de contact avec les yeux, rincer à grande eau propre pendant 15 minutes et appeler le médecin ou appeler un centre antipoison IMMÉDIATEMENT. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Apporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'homologation des produits antiparasitaires lors de toute consultation médicale.

Pour les urgences médicales composer le 1-800-441-3637 (24 heures).

Dès les premiers symptômes d'empoisonnement (voir la description ci-dessous), appeler le médecin ou appeler un centre antipoison IMMÉDIATEMENT.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

L'ATROPINE EST UN ANTIDOTE – APPELER LE MÉDECIN IMMÉDIATEMENT DÈS QU'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT.

PREMIERS SYMPTÔMES – L'empoisonnement par le méthomyle produit des effets associés avec l'activité anticholinestérasique et notamment: faiblesse, vue embrouillée, mal de tête, nausées, crampes abdominales, douleurs dans la poitrine, contraction des pupilles, sudation, ralentissement du pouls, crispations musculaires.

TRAITEMENT—Utiliser du sulfate d'atropine pour le traitement. Administrer des doses intraveineuses de 1,2 à 2,0 mg toutes les 10 à 30 minutes jusqu'à atropinisation complète. Maintenir l'atropinisation jusqu'à parfait rétablissement. Il peut s'avérer nécessaire de pratiquer la respiration artificielle ou d'administrer de l'oxygène. Éviter toute autre exposition à un inhibiteur de la cholinestérase jusqu'à complet rétablissement.

En cas d'exposition à l'insecticide LANNATE ® Toss-N-Go^{md} seulement, ne pas utiliser de 2-PAM. Toutefois, si l'insecticide LANNATE ® Toss-N-Go^{md} était combiné à des insecticides organophosphorés, le 2-PAM peut être administré au besoin pour appuyer le traitement au sulfate d'atropine. Ne pas utiliser de morphine.

Pour les urgences médicales composer le 1-800-441-3637 (24 heures).

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Ce produit est toxique pour les poissons, les oiseaux et les animaux. Ne pas permettre aucun contact avec les plans d'eau. Ne pas appliquer dans des endroits où le produit pourrait ruisseler. Ne pas appliquer lorsque le vent risque d'entraîner le brouillard de pulvérisation hors des secteurs visés. Prendre soin de ne pas contaminer les cours et nappes d'eau au moment du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Ce produit est toxique pour les abeilles exposées à une application directe. Éviter de l'appliquer aux époques où les abeilles sont très actives dans le secteur visé par le traitement. Appliquer ce produit quand les abeilles sont moins actives.